

Achat	<i>Potentiel</i>	79%
Objectif de cours	2,00 € (vs 2,30 €)	
Cours au 25/10/2019 (c)	1,12 €	
Euronext growth Paris		
Reuters / Bloomberg	ALPLA.PA / ALPLA:FP	

Performances (%)	Ytd	1m	3m	12m
Perf. Absolue	-42,1%	-4,2%	-8,1%	-46,2%
Perf CAC small	-17,1%	1,0%	19,9%	-14,7%

Informations boursières (en M €)	
Capitalisation (M €)	5,4
Nb de titres (en millions)	4,8
Volume 12 mois (titres)	1084
Extrêmes 12 mois	1,12 € / 2,22€

Actionnariat	
Thierry Casseville	33,4%
Autres mandataires sociaux	14,4%
Autocontrôle	4,2%
Flottant	48,0%

Données financières (en M €)				
au 31/12	2018	2019e	2020e	2021e
CA combiné	9,8	8,0	8,2	9,1
var %	-18,0%	-18,4%	2,6%	11,3%
EBE combiné	2,3	2,5	2,4	2,7
%CA	23,5%	31,0%	29,0%	30,0%
RN pdg combiné	-0,2	-1,9	0,4	0,5
%CA	-2,0%	-23,8%	4,9%	5,1%
CA publié	6,4	6,2	6,3	6,5
var %	-2,10%	-3,9%	2,0%	3,0%
EBE publié	2,6	2,6	2,6	2,8
%CA	41,0%	41,9%	41,9%	42,3%
ROC publié	10	12	13	14
%CA	15,3%	19,4%	20,1%	21,2%
RN pdg publié	0,8	-0,7	1,0	1,1
%CA	12,4%	-11,3%	16,2%	17,4%
Bnpa (€)	0,17	-0,14	0,21	0,23
Gearing (%)	69%	79%	60%	-14%
ROCE (%)	7%	5%	11%	12%
ROE (%)	11%	-11%	15%	16%
Dette nette publiée	5,0	4,9	4,0	-1,0
Dividende n	0,09	0,10	0,11	0,11
Yield (%)	1,7%	1,8%	2,0%	2,0%

Ratios				
	2018	2019e	2020e	2021e
VE/CA (x)	3,0	1,1	1,0	0,3
VE/EBE (x)	7,4	2,6	2,5	0,8
VE/ROC (x)	ns	5,6	5,2	1,6
PE (x)	ns	-7,7	5,3	4,8

Analyste :

Sid Bachir
01 44 70 20 76
sbachir@elcorp.com

planetmedia
Internet

Amélioration de la marge d'EBE**Publication des résultats annuels 2019**

planetmedia publie ses résultats annuels 2019 avec un chiffre d'affaires en ligne avec nos attentes à 8,0 M€ (-18% et stable hors activités abandonnées). L'EBE ressort à 2,5 M€ (vs 2,3 M€ en 2018), soit une MEX en hausse de 7 points à 31%. Finalement, le RN est négatif à -1,6 M€ sous l'effet d'une dépréciation de 1,8 M€ liée aux actifs d'Addict Media. Alors que la réorientation dès 2018 vers les activités rentables a permis à la société de retrouver son niveau de marge d'EBE normative, 2020 devrait s'inscrire dans la même tendance avec une montée en puissance du Media Programmatique.

Commentaires

Le repositionnement de planetmedia autour de ses sites en propre (planet.fr, medisite.fr, e-sante.fr) permet d'afficher un CA combiné stable hors activité abandonnées par rapport à 2018. Le Media Programmatique représente désormais 3,5 M€ (~44% du CA) en hausse de 11% soutenu par: 1/ La mise en place d'une stratégie de Revenue Management avec des prix planchers variables proposés aux annonceurs selon l'heure de la journée et 2/ le renforcement de l'offre omnicanale. L'activité Media direct affiche un retrait de 6%.

En terme de rentabilité, la stratégie de planetmedia, visant à se recentrer vers les lignes plus fortement contributives à la marge, affiche ses premiers effets et permet au groupe de voir sa marge d'EBE croître de 7 points à 31% (vs 24% en 2018).

Concernant l'audience des trois sites du Groupe, 50% de celle-ci était composée d'abonnés réaffirmant la pertinence du contenu proposé. Sur le T1 2020, l'audience a même connu une très forte hausse avec près de 32 million de visites (+30% vs mars 2019). Cette progression significative a bénéficié aux revenus Programmatiques qui augmentent de 15% à 0,8 M€ permettant malgré le contexte actuel d'afficher un CA T1 stable à 1,8 M€.

Sur les perspectives, l'exercice 2020 devrait s'inscrire dans la même tendance que le T1 avec une dynamique forte des revenus Programmatiques. La marge d'EBE devrait à nouveau être favorisée par la montée en puissance de la très contributive activité de Programmatique. De plus, l'arrivée de Benoît Sillard en tant que membre indépendant du conseil de surveillance devrait permettre de renforcer la gouvernance tout en apportant son expertise du digital.

A la suite de cette publication, nous revoyons nos attentes avec un CA combiné 2020 à 8,2 M€ (vs 9,0 M€ préalablement). L'EBE combiné ressortirait à 2,4 M€ (vs 2,7 M€ préalablement).

Recommandation

Compte tenu de l'actualisation de nos estimations et de nos modèles, notre objectif de cours 2,00 € (vs 2,30 €). Notre recommandation reste à Achat.

Compte de résultat (M€)	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e
Chiffre d'affaires	7,5	8,2	6,4	6,2	6,3	6,5
Excédent brut d'exploitation	2,7	3,4	2,6	2,6	2,6	2,8
Résultat exploitation	1,2	1,4	1,0	1,2	1,3	1,4
Résultat financier	0,7	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0
Impôts	0,2	0,0	0,0	-0,1	0,3	0,3
Mise en équivalence	0,0	0,0	0,0	2,0	3,0	4,0
Part des minoritaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat net part du groupe	1,9	1,3	0,8	-0,7	1,0	1,1
Bilan (M€)	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e
Actifs non courants	8,8	10,7	11,2	10,5	10,1	9,7
<i>dont goodwill</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BFR	0,9	1,2	1,5	1,4	1,4	1,5
Disponibilités + VMP	2,0	1,9	0,8	0,2	0,4	4,7
Capitaux propres	5,7	6,9	7,3	6,1	6,7	7,3
Emprunts et dettes financières	5,6	6,6	1,5	1,5	1,5	1,5
Total Bilan	14,8	16,7	16,2	14,7	14,4	14,4
Tableau de flux (M€)	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e
Marge Brute d'autofinancement	2,6	3,1	2,5	1,0	2,4	2,5
Variation de BFR	0,5	0,8	0,6	-0,1	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie généré par l'activité	2,1	2,3	1,9	1,0	2,4	2,5
Investissements opérationnels nets	-3,8	-2,6	-1,4	-0,9	-0,9	-1,0
Investissements financiers nets	-4,5	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	-8,1	-2,6	-1,6	-0,9	-0,9	-1,0
Augmentation de capital	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation emprunts	-5,5	-0,1	0,6	0,0	0,0	0,0
Dividendes versés	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5
Flux nets de trésorerie liés au financement	5,2	-0,2	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2
Variation de trésorerie	-0,8	-0,5	-0,8	-1,1	0,2	0,3
Ratios (%)	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e
Variation chiffre d'affaires	9,6%	8,4%	-21,0%	-3,9%	2,0%	3,0%
Marge EBE	36%	42%	41%	42%	42%	42%
Marge opérationnelle	17%	17%	15%	19%	20%	21%
Marge nette	26%	17%	12%	-11%	16%	17%
Investissements opérationnels net/CA	-51%	-32%	-21%	-15%	-15%	-15%
BFR/CA	12%	15%	23%	23%	23%	23%
ROCE	19%	10%	7%	5%	11%	12%
ROCE hors GW	19%	10%	7%	5%	11%	12%
ROE	34%	20%	11%	-11%	15%	16%
Payout	17%	29%	54%	-69%	52%	47%
Dividend yield	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Ratios d'endettement	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e
Gearing (%)	63%	68%	9%	21%	17%	-43%
Dettes nette/EBE	1,3	1,4	0,3	0,5	0,4	-1,1
EBE/charges financières	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Valorisation	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e
Nombre d'actions (en millions)	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8
Nombre d'actions moyen (en millions)	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8
Cours (moyenne annuelle en euros)	3,7	4,7	3,9	1,1	1,1	1,1
(1) Capitalisation boursière moyenne	17,9	22,6	18,8	5,4	5,4	5,4
(2) Dette nette (+)/trésorerie nette (-)	3,6	4,7	0,7	1,3	1,2	-3,2
(3) Valeur des minoritaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
(4) Valeur des actifs financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeur d'entreprise = (1)+(2)+(3)-(4)	21,5	27,3	19,5	6,7	6,6	2,2
PER	9,2	16,7	ns	-7,7	5,3	4,8
VE/EBE	7,9	7,9	7,4	2,6	2,5	0,8
VE/ROC	17,2	20,2	ns	5,6	5,2	1,6
VE/CA	2,9	3,3	3,0	1,1	1,0	0,3
P/B	3,1	3,3	2,6	0,9	0,8	0,7
Données par action (€)	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e
Bnpa	0,40	0,28	0,17	-0,14	0,21	0,23
Book value/action	1,2	1,4	1,5	1,3	1,4	1,5
Dividende /action	0,07	0,08	0,09	0,10	0,11	0,11

Système de recommandations :

Les recommandations d'EuroLand Corporate portent sur les douze prochains mois et sont définies comme suit :

Achat : Potentiel de hausse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, assorti d'une qualité des fondamentaux.

Accumuler : Potentiel de hausse du titre compris entre 5% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.

Neutre : Potentiel du titre compris entre -5% et +5% en absolu par rapport au cours actuel.

Alléger : Potentiel de baisse du titre compris entre 5% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.

Vente : Potentiel de baisse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, valorisation excessive.

Sous revue : La recommandation est sous revue en raison d'une opération capitalistique (OPA / OPE / Augmentation de capital...), d'un changement d'analyse ou d'une situation de conflit d'intérêt temporaire entre EuroLand Corporate et l'émetteur.

Historique de recommandations à compter du 26/02/2017 :

Achat: Depuis le 17/05/2018

Accumuler: Du 27/02/2018 au 16/05/2018

Neutre : (-)

Alléger : (-)

Vente : (-)

Sous revue : (-)

Méthodes d'évaluation :

Ce document peut évoquer des méthodes d'évaluation dont les définitions résumées sont les suivantes :

1/ Méthode des comparaisons boursières : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit une référence de valorisation, à laquelle l'analyste ajoute le cas échéant des décotes ou des primes résultant de sa perception des caractéristiques spécifiques de la société évaluée (statut juridique, perspectives de croissance, niveau de rentabilité...).

2/ Méthode de l'ANR : l'Actif Net Réévalué est une évaluation de la valeur de marché des actifs au bilan d'une société par la méthode qui apparaît la plus pertinente à l'analyste.

3/ Méthode de la somme des parties : la somme des parties consiste à valoriser séparément les activités d'une société sur la base de méthodes appropriées à chacune de ces activités puis à les additionner.

4/ Méthode des DCF : la méthode des cash-flows actualisés consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash flows sont établies par l'analyste en fonction de ses hypothèses et de sa modélisation. Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés par l'analyste, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.

5/ Méthode des multiples de transactions : la méthode consiste à appliquer à la société évaluée les multiples observés dans des transactions déjà réalisées sur des sociétés comparables.

6/ Méthode de l'actualisation des dividendes : la méthode consiste à établir la valeur actualisée des dividendes qui seront perçus par l'actionnaire d'une société, à partir d'une projection des dividendes réalisée par l'analyste et d'un taux d'actualisation jugé pertinent (généralement le coût théorique des fonds propres).

7/ Méthode de l'EVA : la méthode "Economic Value Added" consiste à déterminer le surcroît annuel de rentabilité dégagé par une société sur ses actifs par rapport à son coût du capital (écart également appelé "création de valeur"). Ce surcroît de rentabilité est ensuite actualisé pour les années à venir avec un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, et le résultat obtenu est ajouté à l'actif net comptable.

DETECTION DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité	Contrat Eurovalue*
Non	Non	Non	Oui	Non	Oui

* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière avec ou non liquidité

Ce document ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays.

Ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'une offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières en France. Les valeurs mobilières objet de l'opération présentée dans le présent document ne peuvent être et ne seront pas offertes au public en France.

L'offre des valeurs mobilières objet de l'opération présentée dans le présent document a été effectuée dans le cadre d'un placement privé, conformément au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier auprès d'investisseurs qualifiés, agissant pour leur propre compte, tels que définis et conformément aux articles L. 411-2 et D. 411-1 à D. 411-3 du Code monétaire et financier.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce document rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet État membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État membre.

Ce document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou tout autre pays. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. La Société n'envisage pas d'enregistrer des valeurs mobilières ou de réaliser une offre aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) (i), (ii) ou (iii) de la Directive Prospectus de l'Union Européenne et qui sont également considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.

Aucune copie de ce document n'est, et ne doit, être distribuée ou envoyée aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

La diffusion de ce document dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Il appartient aux personnes en possession du présent document de s'informer des éventuelles restrictions locales et de s'y conformer.

Euroland Corporate
17 avenue George V
75008 Paris
01 44 70 20 80